

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2022

VISANT À GARANTIR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE PAR LA GRATUITÉ DES MÈTRES
CUBES VITAUX - (N° 325)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD49

présenté par
M. Amard, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer le mot :

« seulement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. L'adverbe n'apporte pas plus de précisions à la rédaction de l'alinéa.